



La Parole du Rav Brand

La Paracha aborde le cas du lépreux. Il vivra confiné et couvrira sa bouche jusqu'à ce qu'il guérisse : « *La personne ayant la lèpre portera ses vêtements déchirés, ses cheveux pousseront, il se couvrira la moustache et criera : (je suis) impur, (je suis) impur ! Aussi longtemps qu'il aura la plaie il sera impur : il est impur. Il habitera seul, sa demeure sera hors du camp* » (Vayikra, 13, 45-46).

Lorsque Myriam médit de Moché, Hachem se mit en colère contre elle et le défendit : « Il est fidèle dans toute Ma maison. Je lui parle bouche à bouche, Je me révèle à lui sans énigmes, et il voit une représentation de D-ieu. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre Mon serviteur, contre Moché ? La colère de D-ieu s'enflamma contre eux... et voici Myriam était frappée d'une lèpre D-ieu dit à Moché : Si son père avait craché devant elle (avait montré un visage en colère, Rachi), ne serait-elle pas pendant sept jours un objet de honte (et elle, qui a fait honte à Moi, D-ieu, ne mérite-t-elle pas une exclusion d'au moins 14 jours, Rachi) ? Qu'elle soit enfermée sept jours en dehors du camp », (Bamidbar, 12, 6-15). Sa médisance était faite à l'égard de Moché. En fait, bien qu'une médisance soit dirigée vers des gens ordinaires, si elle n'est pas stoppée, elle finira par nuire aux Sages, aux prophètes, à Moché et... à D-ieu Lui-Même, comme l'explique le Rambam : « La lèpre... a été considérée comme un signe et une merveille parmi le peuple d'Israël pour le mettre en garde contre les ragots maléfiques. Si un homme colportait des ragots malveillants, les murs de sa maison changeaient ; s'il se repentait, la maison redevenait propre. S'il persistait dans son forfait... les objets en cuir de sa maison... subiraient un changement... S'il persistait dans sa méchanceté... il deviendrait lépreux et serait mis à l'écart, tout seul, afin de ne pas s'engager à nouveau dans de mauvaises paroles... En mettant en garde contre cela, la Torah

dit : « Dans une attaque de lèpre, tu devras faire attention... Souviens-toi de ce que ton Dieu a fait à Myriam pendant le voyage », (Dévarim, 24, 8-9). La Torah met en garde : Souviens-toi de ce qui est arrivé à Myriam la prophétesse qui a parlé contre son frère. Bien qu'elle fût plus âgée que lui, et l'avait élevé sur ses genoux après avoir mis sa vie en danger pour le sauver de la mer... Combien plus cette sentence est alors applicable aux hommes mauvais, ces imbéciles, qui continuent à parler avec arrogance et vantardise. Il est donc normal que l'homme qui voudrait bien orienter sa vie évite leur compagnie et s'abstienne de parler avec eux... La société des méchants moqueurs suit cet usage : au début, ils se livrent à beaucoup de discours stériles... Puis ils prennent l'habitude de parler contre les prophètes et de discréditer leurs paroles, comme il est écrit : « Ils se moquaient des messagers de D-ieu, méprisaient Ses paroles et se moquaient de Ses prophètes » (II Chroniques 36, 16). Puis ils viennent parler contre D-ieu et nier le principe même de la religion, comme il est écrit : « Les Israélites ont inventé des choses qui n'étaient pas justes contre leur Dieu » (II Rois 17, 9) ... La conversation de dignes juifs, d'autre part, est imprégnée de paroles de Torah et de sagesse. Pour cette raison, D-ieu leur prête secours et leur accorde la sagesse... », (Rambam, Michné Torah, Toum'at Hatzara'at, 16,10).

Si l'enfermement de Myriam et son « port de masque devant la bouche » fait suite à la réaction d'un « père qui lui montre son visage en colère », aujourd'hui que l'humanité est confinée et porte un masque, n'est-ce pas que notre Père au Ciel est irrité? N'est-ce pas du fait que nous avons parlé mal des prophètes, de Moché, de sa religion et... de D-ieu ?

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Torah traite des jours d'impureté et des korbanot apportés par la femme qui accouche et par le lépreux.
- Il existe plusieurs sortes de lèpres : la lèpre corporelle, celle qui se colle aux habits et celle qui touche les murs de la maison.
- La lèpre corporelle est également composée de plusieurs parties. Il existe plusieurs blancs et plusieurs sortes de taches.
- La Torah expose ensuite la procédure de la guérison et de la purification du Métsora.
- La Paracha de Métsora se termine avec plusieurs lois d'impureté.



Enigme 1 : Quelle Mitsva doit être faite obligatoirement sans Kavana?

Enigmes



Enigme 2 : Une horloge met cinq secondes pour sonner 6 heures. Combien de temps met-elle pour sonner midi ?

Réponses Chemini N°184

Enigme 1:

C'est Bavel. Madaï et Yavan sont les fils de Yafet. Teiman est le fils de Elifaz.

Enigme 2: Elle joue aux échecs avec Katia.

Charade : Mi Chat Elle

Rébus : יְקַשְׁטָה סְנִיפִיר
Seine / A / Pire / V / Casse / Quai / 7

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18:34	19:54
Paris	20:38	21:51
Marseille	20:14	21:20
Lyon	20:20	21:31
Strasbourg	20:16	21:28

N°185

Pour aller plus loin...

- Pour quelle raison est-il écrit (12-2) « icha ki tazria » et non « icha ki télèd » qui semblerait plus juste selon le contexte parlant d'une femme qui accouche ? (Védarachta vé'hakarta)
- De quelle aide et protection bénéficie un garçon à qui la brit Mila est opérée parfaitement (Mila, péria, métsitsa avec kavana) ? (Divrei Yoel au nom du Ari zal)
- A qui est comparé le Sandak et de quelle ségoula bénéficie-t-il, s'il fait attention à se préserver de la faute ? (Maharil au nom de Rabbénou Peretz et Derekh Pikoudékha)
- Pour quelle raison la Torah a-t-elle juxtaposé la paracha de yolédète (12-2) (la femme qui enfante) à la paracha de la tsaraate (13-2) ? (Zère_Hatsvi)
- Quelle allusion riche en enseignements se cache dans les premiers mots du passouk (2-13) déclarant: «Adam ki yihyé béor bessaro séète » ? ('Hessed Léavraham)
- Pour quelle raison la paracha de Métsora fut-elle dite à Moché (qui devait lui-même « la dire » : « lémor », aux béné Israël) très spécialement (14-1)? (Na'halate Tsvi)
- A quoi fait allusion la guématria du mot « tsipor » (« oiseau », qui constitue une partie du Korban que le Métsora apporte le jour de sa purification, 14-4) par rapport à la faute du Métsora ? (Imrote 'Hokhma)

Yaacov Guetta

Vous appréciez Shalshélet News ? Alors soutenez sa parution en dédicaçant un numéro.

contactez-nous :

Shalshélet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

A partir de quelle heure peut-on commencer à compter le Omer?

1) Il existe différentes opinions dans les Richonim:

-Selon certains, on peut commencer à compter dès le coucher du soleil (Roch) [Le Ba'h rapporte que telle était la coutume de son temps].

-Selon d'autres, il faut attendre la nuit (Rambam, Tossefot, Ran).

-Le Rachba pense qu'il s'agit d'une bonne mesure de piété d'attendre la nuit.

En pratique, le Chou'han Aroukh tranche selon l'opinion du Rachba à savoir qu'il est bon de se montrer rigoureux en attendant la nuit et telle est la coutume.

2) Il est à noter tout de même qu'il est bon à priori de réciter immédiatement la berakha du omer dès que la Mitsva de présente (idéalement à la sortie des étoiles) afin d'accomplir la Mitsva de "temimot".

[Choul'han Aroukh 489,1; Or letsion 3 perek 16,1; Hazon Ovadia Yom tov page 232; Voir aussi Caf hahayim ot 12]

3) Il faut savoir également qu'il est interdit de prendre un repas (plus de 54g de mézonot) ou de travailler une demi-heure avant que le moment de la Mitsva se présente [Rama 489,4].

Cet interdit est en réalité de vigueur depuis la demi-heure avant la chekia. [Caf Hahayime 489,64 (au nom du Graz et du Maguen Avraham); Hazon Ovadia page 246 en opposition au Michna beroura saif katan 23]

On pourra toutefois se montrer indulgent dans le cas où l'on a désigné un « chômer » qui nous rappelle de compter le omer au moment venu [Voir Michna Beroura 235,18]. On peut utiliser une alarme comme « chomer ». Le chabbat, il suffit de mettre le sidour à table à la page du omer avant d'entamer le repas (si l'on mange dans la demi-heure problématique).

David Cohen

La Question

Dans la Paracha, nous sont rapportées les lois relatives aux personnes atteintes de la maladie de peau nommée Tsaraat (une forme de lèpre).

Cette plaie apparaissait lorsqu'un homme contrevenait à certaines interdictions et en particulier sur celle de la médisance.

A ce sujet le verset dit : l'homme qui sera touché d'une de ces formes de plaies, sera amené chez Aharon ou un de ses fils les Cohanim.

Question : Pourquoi la Torah nous précise chez Aharon ou ses enfants ? Elle aurait pu se contenter de nous dire chez le Cohen, et Aharon aurait été inclus.

Rabbi Méir Yé'hiehl de Gonstini répond : Le midrash raconte au sujet de Aharon : lorsque deux hommes étaient en froid, celui-ci allait voir chacun des protagonistes et prétendait avoir été mandaté par l'autre, pour venir lui signifier qu'il désirait que leur différend soit enterré. Ainsi il parvenait à réconcilier les hommes. Or, lorsqu'un homme médit sur son prochain, il a tendance à justifier son acte en affirmant que ses paroles sont véridiques. Ainsi la Torah vient lui dire : et tu iras voir Aharon, et tu prendras pour leçon que la véracité n'est en rien une raison qui justifie de pouvoir installer une discorde, bien au contraire, Aharon y faisait des entorses dans le but de faire régner la paix.

G.N

La voie de Chemouel

Prises de risques

Parmi toutes les nations qui ont opprimé nos ancêtres, les Philistins ont toujours occupé une place de choix. En cause, leur position géographique, étant implantés au sein même de la Terre sainte, sur une bonne partie du littoral. Cette proximité leur permettait de faire des incursions dévastatrices quand bon leur semblait. Yéhochooua mourra avant d'avoir pu les conquérir et aucun de ses successeurs ne réussit à les déloger, ce qui explique leur présence même à l'époque des rois d'Israël. Mais contrairement aux apparences, cela faisait également partie du projet divin. En effet, D.ieu savait que Son peuple serait tenté plus d'une fois de L'abandonner et qu'il finirait par fauter. En conséquence, lorsque le besoin se faisait sentir, le Maître du monde avait recours aux Philistins afin de ramener ses enfants dans le droit chemin.

On comprend mieux maintenant pourquoi le roi Chaoul redoutait au plus haut point ses voisins. Certes, il les a déjà affrontés mais il ne les a jamais complètement défaits à l'instar de ses prédécesseurs. En outre, Chaoul savait très bien que ses victoires n'étaient que le fruit d'une assistance divine. Or cette époque où il pouvait compter sur le soutien de son Créateur semble bel et bien révolue, ses récents déboires avec David en sont la preuve flagrante. Et c'est exactement ce constat qui poussa ce dernier à prendre une décision pour le moins radicale : quitter la terre de ses ancêtres pour les contrées philistines.

Pour comprendre ce choix, nous devons reprendre là où nous nous étions arrêtés la semaine dernière. Chaoul s'était lancé une fois de plus aux trousses de son rival. Mais alors que ce dernier tentait d'infiltrer le camp adverse, il se rendit compte que D.ieu avait plongé tous ses

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er dure 365 jours,
Mon 2nd est un synonyme d'homme,
Mon 3ème est une boisson nutritive,
Mon 4ème est le fruit d'une éruption volcanique,
Mon 5ème est un animal têtue,
Mon tout permet au Cohen de définir un état de pureté.

Jeu de mots

Le comble des pâtisseries : avoir mauvais goût.

Devinettes

- 1) Dans le processus de purification, le lépreux doit aussi se raser tous ses poils. Quels endroits de son corps sont concernés ? (Rachi, 14-9)
- 2) Comment appelle-t-on le pouce dans la Torah ? (Rachi, 14-15)
- 3) Le jour de purification du lépreux, le Cohen doit fait la Che'hita à un oiseau et verser son sang dans un ustensile avec de l'eau. Quel volume d'eau ? (Rachi, 14-5)
- 4) A quel moment un Cohen ne peut pas rendre pur un lépreux ? (Rachi, 14-2)
- 5) Comment s'appelle un Négua (plaie lépreuse) dans les cheveux ? (Rachi, 13-30)
- 6) Il est possible que les taches de lèpre se trouvant sur moi soient impures, cependant le Cohen ne peut pas me déclarer impur. Qui suis-je ? (Rachi, 13-14)
- 7) Je suis une tache pure. Comment m'appelle-t-on dans la Torah ? (Rachi, 13-6)
- 8) Je suis le seul qui puisse déclarer sur l'autre s'il est pur ou impur au sujet de la lèpre. Qui suis-je ?

Réponses aux questions

- 1) Le choix de langage « tazria » fait référence au passouk déclarant « zarou lakhem litsdaka » (semez pour vous la tsédaka). Or, le sujet de la Mila, évoqué après (12-3) le sujet de l'enfantement d'un garçon nous invite à comprendre que si un homme est « circoncis » et retire la « Orla (l'excroissance) de son cœur », il finira par devenir un « zakhar » (un machpia) qui aurait largement de quoi donner (« semer », d'où l'expression « tazria ») la tsédaka.
- 2) Ce garçon bénéficiera d'une aide particulière pour ne pas trébucher dans les interdits de guilouy arayot (unions interdites).
- 3) Le Sandak est considéré comme le Cohen Gadol exécutant la avoda des kétores dont la ségoula était la richesse. De plus, il est le voisin d'Eliahou Hanavi venant demeurer à côté de lui (près du kissé lui étant consacré).
- 4) Pour nous enseigner que si la yolédète n'apporte pas devant le Cohen ses korbanot, cette dernière finira par contracter la tsaraate et viendra chez ce dernier avec ses korbanot pour obtenir sa purification.
- 5) Les Sofei Tévoth des mots « yihyé béor bessaro séète (hé, Reich, vav, tav) forment le mot « Torah ». En effet, les plaies de tsaraate sont une punition attribuée à l'orgueilleux (« séète » rappelle l'orgueil, la supériorité), même si ce dernier s'enorgueillit de son niveau supérieur en Torah.
- 6) Nos Sages enseignent : « Moché, toi aussi tu as besoin de bien t'instruire des lois du métsora car n'as-tu pas été frappé de tsaraate lorsque tu as dit du lachone ara sur mes enfants à travers les termes : « les béné Israël ne me croiront pas, lorsque je leur annoncerai leur délivrance d'Égypte ».
- 7) La guématría de « tsipor » est égale à celle du mot « chalom » (376). Le médisant a fauté en multipliant des mauvais propos (tel un oiseau piaillant sans cesse) en brisant le chalom entre deux amis, entre un homme et sa femme. En amenant en Korban un tsipor, il devra comprendre qu'il n'obtiendra totalement sa Kapara que lorsqu'il s'évertuera à rétablir et à instaurer le chalom dans le monde.

ennemis dans un profond sommeil. Cette situation confrontait David à un terrible dilemme. Devait-il suivre les recommandations de son neveu Avichay, et éliminer son poursuivant ? S'agissait-il de la volonté du Maître du monde comme Avichay le prétendait ? Ces doutes assaillirent David pendant un moment avant qu'il finisse par se reprendre à la grande déception de son neveu. Car David était persuadé qu'il était impossible de porter atteinte à un élu du Seigneur, et ce, même s'il avait été déchu et qu'il le mettait en danger. Il ordonna donc à Avichay de ne pas l'accompagner, craignant que ce dernier ne résiste pas à la tentation de tuer le roi. Il se faufila ensuite jusqu'à la couche de Chaoul et s'empara de sa lance fichée dans le sol ainsi que la cruche posée à côté de lui. Nous verrons la semaine prochaine ce qu'il va en faire.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Jacob Frank et le mouvement frankiste (2/2)

Le baptême des frankistes

Après la controverse avec les rabbanim évoquée la semaine dernière, les frankistes furent priés de donner une preuve tangible de leur attachement au christianisme ; Jacob Frank, qui était arrivé à Lwów, encouragea ses fidèles à faire le pas décisif. Le baptême des frankistes fut célébré dans l'église de Lwów, des membres de la noblesse polonaise jouant le rôle de parrains de baptême. Les néophytes (chrétiens venant de recevoir le sacrement du baptême) prirent le plus souvent les noms de leurs parrains et marraines, et finirent par être anoblis. Rien qu'à Lwów, entre 1759 et 1760, 514 frankistes devinrent chrétiens, hommes et femmes. A Varsovie, vers 1780, leur nombre était estimé à environ 6 000 personnes et dix ans plus tard dans toute la Pologne à 24 000 personnes. Frank lui-même fut baptisé en 1759 à Lwów, et confirmé ensuite à Varsovie, son parrain n'étant autre qu'Auguste III. Le nom de baptême de Frank était Jozef.

Mais les frankistes continuaient à se marier entre eux, et appelaient Frank « saint maître ». De plus, il fut aussi découvert qu'en Turquie, Frank se faisait passer pour un musulman. Il fut donc arrêté à Varsovie en 1760 et comparut devant le tribunal

ecclésiastique pour fausse conversion au catholicisme et dissémination d'une hérésie rebelle. Frank fut reconnu coupable, et emprisonné dans le monastère de la forteresse de Częstochowa, au départ sans pouvoir communiquer avec ses fidèles, mais il restaura rapidement une pleine et entière vie commune avec ses fidèles.

La fin de sa vie

L'emprisonnement de Frank, qui dura 13 ans, lui donna une réputation de martyr. Beaucoup de frankistes s'établirent près de Częstochowa, et restaient en contact avec le « saint maître », trouvant souvent accès à la forteresse. Frank leur donnait des discours et épîtres mystiques, où il insistait sur le fait que le salut ne pouvait advenir que dans la religion d'Édom, par laquelle il entendait une étonnante composition de christianisme et de sabbatéisme. Après le premier partage de la Pologne, Frank fut relâché en 1772 par le général russe Bibikov, qui avait occupé Częstochowa. Jusqu'en 1786, Frank vécut dans la ville morave de Brno, et s'entoura d'un grand nombre de disciples en provenance de Pologne. La motivation de certains n'était pas tant Jacob Frank que sa fille, Ewa, qui joua alors un important rôle dans le culte. Dans sa cour de Brno, il entretenait une armée de 600 personnes, dont une partie provenant des Cosaques juifs du prince Grigori Potemkine. Il reçut même la visite du futur tsar Paul Ier de Russie. Accompagné de sa fille, Frank se rendit à plusieurs

la cour. Marie-Thérèse voyait en lui un propagateur du christianisme parmi les Juifs, et Joseph II lui-même aurait manifesté une inclination envers Ewa Frank. Néanmoins, il fut prié de quitter l'Autriche après une dénonciation des activités révolutionnaires de sa secte. Il se rendit alors à Offenbach, petite ville allemande, avec sa fille et sa suite de 1 000 personnes, et y vécut comme un roi en exil, grâce aux dons importants de ses adhérents de Pologne et Moravie.

À sa mort, en 1791, sa fille Ewa devint la « sainte maîtresse » et dirigeante du culte. Bien que les pèlerinages des adhérents et leurs dons diminuèrent, Ewa continua à mener grand train, et elle reçut la visite du tsar Alexandre Ier en novembre 1813. Elle mourut en 1816, avec ses seules dettes pour couvertures. Des frankistes tinrent un rôle dans la Révolution française, comme Moïse Dobrouchka, qui devint jacobin sous le nom de Junius Frey. Beaucoup de frankistes virent également un messie potentiel en Napoléon Bonaparte. Les frankistes éparpillés en Pologne et en Bohême ne prouvèrent pas, par la suite, être de véritables catholiques, car les mariages endogames se poursuivirent quelque temps, et les rites frankistes furent menés en secret. La secte aurait disparu vers 1850 soit par retour au judaïsme orthodoxe, soit par assimilation à la société chrétienne.

David Lasry

Ne pas causer du tort à autrui

On raconte l'histoire suivante sur le Saba de Slabodka, Rabbi Nathan Tsvi Finkel :

Il a vu une fois un élève de sa yeshiva (yeshiva Slabodka) qui se baissa pour ramasser un morceau de papier dans la cour de la yeshiva en pensant que ce papier était un papier provenant d'un livre Kodesh. Cependant, en voyant finalement que le papier n'était qu'un papier à jeter sans écriture de Kodesh, il le laissa par terre.

En voyant la conduite de ce jeune homme, le Saba de Slabodka l'appela et le réprimanda : « Comment peux-tu avoir l'effronterie de faire une chose pareille ?! Tu abimes le domaine public en laissant ce papier par terre et comme la Guemara le dit : Tu endommages en creusant un puits ! »

Le jeune s'étonne et dit au Rav : « Pourquoi le fait de jeter un papier ressemble-t-il au cas de creuser un trou dans le domaine public ? »

Le Rav lui donne l'explication suivante : « Le trou n'est pas seulement une embûche qui peut faire trébucher et faire mal à ton ami. Même si tu fais baisser ton ami pour ramasser, tu l'endommages en lui faisant perdre du temps dans son Limoud et tu es passible de payer pour cette perte... »

De cette histoire, on apprend combien chaque homme a besoin de faire attention à ne pas endommager son ami ou à lui causer du tort, à plus forte raison pour ce qui est de ranger les livres à la shoul, au Beth Hamidrash, lorsque l'on a terminé d'étudier. Tout celui qui a pitié des créatures d'Hachem, Hachem aura pitié de lui.

Yoav Gueitz

Valeurs immuables

« ...le Cohen regardera et voici [...] c'est un bohak [...] il est pur. » (Vayikra 13,39)

Si le bohak n'est jamais impur, pourquoi faut-il le montrer au Cohen ? Ce concept nous apprend un enseignement essentiel : toute modification indésirable – même mineure comme le bohak – sur le corps d'une personne ou dans sa vie professionnelle doit être considérée comme une éventuelle conséquence des fautes qu'elle a commises. Celui qui pense que D.ieu est irrité contre lui, ne doit pas considérer cela comme quelque chose de peu significatif. Bien au contraire, un Juif doit toujours examiner ses actes et voir dans toute difficulté un message que D.ieu lui envoie pour l'inviter à modifier son comportement. Ces ennuis sont d'abord peu importants, mais s'il ne les prend pas au sérieux, il souffrira bien plus (R. Moshé Feinstein).

Pirké Avot

Rabbi dit : " Quel est le droit chemin qu'un homme doit emprunter : tout ce qui est une gloire pour celui qui l'applique et pour les hommes". (Avot 2,1)

Le Rambam explique que cette michna cible en particulier les midot qu'un homme se doit d'acquérir qui doivent toutes être calibrées selon un juste milieu et jamais de manière extrême (en mettant de côté l'humilité et la colère que Na'hmanide sépare des autres traits de caractère en précisant que ceux-ci doivent être appliqués ou évités à l'extrême).

Il est écrit dans le Talmud que le mauvais penchant de l'homme arrive au moment de sa naissance comme il est dit dans Béréchit : L'homme est mauvais dès sa jeunesse, mais que son bon penchant se manifeste uniquement au moment de la Bar-mitsva. Pour expliquer comment se manifestent concrètement ces deux forces, le Rav Ashlag explique que le bon penchant est la potentialité du don et que le mauvais est la potentialité de prendre (puisque Hachem, étant le bien par essence, ne fait que donner et par essence on ne peut rien Lui apporter).

Et puisque nous ne pouvons recevoir une chose plus importante que la vie, la potentialité de recevoir s'exprime donc à son paroxysme, au moment où nous la recevons, c'est-à-dire à la naissance, alors que la potentialité de don, n'atteint son apogée qu'à partir du moment où nous sommes capables de la transmettre c'est-à-dire à la puberté.

De plus, il est écrit : "Tu aimeras l'Eternel ton D. de tous tes cœurs." Rachi explique avec le bon et le mauvais penchant

(Michna Berakhhot).

Nous pouvons nous demander, comment est-il possible de servir D. avec son mauvais penchant ?

Sur cela, le Rav Ashlag répond : L'homme doit accepter de recevoir afin de pouvoir donner. L'homme étant une créature, il ne peut se limiter au simple fait de donner sans recevoir auparavant, puisque cela est d'ordre strictement divin.

Il en est de même en ce qui concerne tous nos traits de caractère. Il est vrai que le but ultime est de pouvoir être une gloire pour les autres afin de donner et ainsi faire ressortir notre image divine.

Cependant, l'homme qui se consacrerait exclusivement à cela en oubliant totalement sa propre personne ne pourra pas accomplir son service divin pleinement.

En ce qui concerne le 'Hessed par exemple, l'homme qui se dépouillerait de tout afin de le donner à autrui, oublie de prendre en considération son statut d'être humain et ses propres besoins qui doivent obligatoirement être comblés, ne pourra plus, sur du moyen terme, continuer à apporter aux autres, puisqu'étant dans le dénuement le plus total.

(Ceci est tout aussi valable sur les autres midot. Si elles ne sont pas équilibrées, elles peuvent totalement perdre un homme).

Ainsi, Rabbi vient nous apprendre quel est le droit chemin ? Celui qui permet à celui qui le suit de se retrouver lui-même, sans le subir et sans verser pour autant dans l'égoïsme, en étant une gloire également aux yeux des hommes.

G.N.

Rébus



La Torah nous enseigne au début de Tazria, la mitsva de la Brit mila : "Oubayom hachéemini ymoï bessar orlato". La Guemara (Chabbat 132a) apprend de ce verset que la Mila doit avoir lieu à 8 jours, même si ce jour tombe un Chabbat.

La Mitsva de la Mila nous a déjà été enseignée dans Lekh-lékha lorsqu'Hachem a ordonné à Avraham de se circoncire ainsi que toute sa descendance. Pourquoi la Torah juge-t-elle nécessaire de nous répéter à nouveau cette Mitsva ?

Le Midrach (Béréchit raba 48,2) rapporte les propos d'Avraham concernant sa Brit mila : "Si je ne l'avais pas faite, comment Hachem me serait apparu ?!" C'est donc bien grâce au fait de se circoncire que Avraham a mérité que Hachem lui parle.

Le Peri tsadik demande comment est-il possible de lier le contact entre Hachem et Avraham à la Mila, pourtant Hachem lui a déjà parlé auparavant : concernant sa descendance, la terre qu'il héritera et bien sûr l'ordre de faire la Mila ! Pourquoi Avraham considère-t-il que son contact avec son créateur a commencé après la Brit ?

En réalité, la relation qu'Avraham avait avant avec Hachem était ponctuelle, après, elle est devenue durable. Mais plus encore, auparavant Hachem lui

apparaissait dans un but précis pour un ordre ou une promesse. Après la Brit par contre, Hachem vient lui rendre visite mais ne lui dit rien de spécial. Lorsque quelqu'un duquel nous ne sommes pas très proches nous appelle, il est clair que son appel a un but bien précis, mais lorsque c'est un proche qui nous contacte, il est fort possible que l'objet de son appel ne soit que pour discuter. Ainsi, Avraham considère que sa relation avec Hachem n'a commencé véritablement qu'après la Brit mila.

Il en est de même pour nous, à notre niveau la relation que nous avons avec Hachem résulte du fait d'avoir accompli la mitsva de la Mila. Sans elle il en serait tout autre.

Nous retrouvons cette relation avec Hachem dans la mitsva du Chabbat, elle aussi nous permet de devenir "familiers" avec la présence divine. Le Zohar voit dans le mot lédorotam une allusion au terme lédiratam, ainsi en gardant le Chabbat, on invite chez soi la chekhina. Lorsqu'il veut définir l'essence de ce jour, Rav Pinkous l'appelle Yomo chel Hakadoch baroukh hou, le jour d'Hachem. Ainsi, toute la semaine il est possible de s'attacher à Hachem à travers la prière et l'étude mais ce n'est rien en comparaison avec ce jour où la proximité est

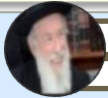
décuplée.

Notre Paracha vient donc répéter la mitsva de Mila pour nous préciser que bien que nous ayons à présent la mitsva du Chabbat qui se rapproche de celle de la Mila, il ne faut pas croire que le Chabbat on peut s'abstenir de faire la Mila. La Mila le 8ème jour repousse le Chabbat, et en cela la répétition était nécessaire.

Cet enseignement nous éclaire sur la nature de ce que doit être ce jour du Chabbat. Autrefois, lorsque nous passions notre semaine à courir après un bus ou un train pour aller au travail pour ensuite faire des courses et enfin arriver à l'heure à son cours quotidien, lorsqu'arrivait le Chabbat, il suffisait de s'arrêter, pour marquer la différence entre Chabbat et la semaine. Aujourd'hui, où notre quotidien est beaucoup plus sédentaire et où tout se passe à la maison, il nous faut rehausser notre manière d'accomplir le Chabbat pour pouvoir marquer clairement cette différence avec les autres jours. Notre non activité ne suffit plus à en faire un jour à part.

Réapprenons à faire activement de ce jour : le jour de proximité avec Hachem.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Liora est une jeune fille très heureuse, elle doit se marier avec Akiva dans quelques semaines. Évidemment, dès le lendemain de ses fiançailles, elle parcourt tous les magasins à la recherche de sa robe et de tout ce dont elle aura besoin dans sa nouvelle vie. Akiva, de son côté, en fait autant sans oublier d'étudier un maximum pour bien se préparer à la vie de couple. Mais malheureusement, les choses ne se passent pas toujours comme on les avait prévues et lors du mois de mars qui devait être celui de leur mariage, arrive une terrible pandémie à travers le monde. Le gouvernement d'Israël impose dès lors des restrictions quant aux rassemblements, et plus la date de leur mariage approche, plus l'état se resserre. Ils demandent conseil à des grands Rabanim qui les enjoint à se marier coûte que coûte. Mais une semaine avant le jour J, alors qu'ils se disent au revoir jusqu'à la 'Houpa comme le veut la coutume, ils ont le cœur serré. Le ministère de la santé vient de décréter qu'il ne doit pas y avoir plus de 10 personnes aux mariages. Ils sont heureux de savoir qu'ils passeront les fêtes de Pessa'h mariés mais tristes à l'idée de devoir festoyer sans grand monde autour d'eux. Ils sont face à un grand dilemme: Liora a 2 frères et Akiva 2 sœurs mais s'ils les invitent à leur mariage, ils devront se passer inévitablement de leurs grands-parents respectifs. Akiva pense même inviter ses amis pour mettre un peu de joie à cette drôle de fête qui s'annonce mais il devra alors faire abstraction de la présence de sa plus proche famille. Ils se tournent donc vers le Rav pour lui demander quel est l'ordre de priorité dans un tel cas de figure mais surtout sur ce qu'il peut leur conseiller.

Le Pné Mévine se pose la question sur l'ordre de priorité à avoir quant au respect des grands-parents vis-à-

vis d'un grand frère. Il fait dépendre cela de la Makhloket des Richonim si le respect du grand frère est une Mitsva indépendante à celle du respect des parents, auquel cas elle passerait avant celle du respect des grands-parents qui, à priori, n'est pas explicite dans la Torah, ou bien si le devoir d'honorer son grand frère dépend de l'honneur des parents qui veulent que les petits respectent les grands et alors on pourra légitimement penser que les parents préfèrent à cela le respect de leurs propres parents et que donc les grands-parents passeront avant.

Mais le Rav Zilberstein rapporte les paroles du Rama (Y"D 240,24) qui nous apprend que le respect des parents passe avant celui des grands-parents mais comme le stipule Rabbi Akiva Eiger, la question se pose lorsqu'on a le dilemme entre l'un ou l'autre mais sinon on devra respecter ses grands-parents tout aussi bien que ses parents. Le Sdé Hémed écrit au nom de certains Richonim que le respect dû aux grands-parents est d'ordre toranique. Le Rav rajoute à cela que généralement ce sont les parents qui paient le mariage et que les mariés ne sont que de simples invités. Les parents ont donc le devoir d'inviter leurs propres parents aux mariages de leurs enfants et cela avant même leurs propres enfants. Il conclut en disant qu'on devra tout d'abord inviter les papis et les mamies puis les frères et sœurs et enfin les amis qui réjouissent les mariés mais auxquels on ne doit aucun respect. On terminera par une Brakha, que cette épreuve difficile pour notre peuple en particulier se termine rapidement, et laisse apparaître derrière elle une multitude de bénédictions avec la venue du Machia'h.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Si ses moyens ne lui permettent pas d'offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes colombes : l'une pour ola et l'autre pour 'hatat... » (12,8)

Après qu'une femme ait mis au monde un enfant et ait fini son processus de purification qui est de 40 jours pour un garçon (7+33) et de 80 jours pour une fille (14+66), la Torah nous dit qu'elle devra amener deux korbanot (offrandes) : un ola (holocauste) et un 'hatat (expiatoire). Et le verset fait la distinction entre une personne riche et une personne pauvre : S'il s'agit d'une personne riche, « elle apportera un agneau d'un an comme ola et une jeune colombe ou une tourterelle comme 'hatat... » (12,6),

S'il s'agit d'une personne pauvre, « elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes colombes : l'une pour ola et l'autre pour 'hatat... » (12,8).

Au niveau du verset 8, Rachi écrit : « Le verset n'a fait précéder le ola que pour la lecture dans le texte mais dans la pratique c'est le 'hatat qui était approché avant le ola... »

Apparemment, Rachi a une question : le verset dit «...l'une pour ola et l'autre pour 'hatat... », ce qui sous-entend que le Cohen approche d'abord le ola et ensuite le 'hatat. Or, ceci n'est pas possible, comme il est écrit dans massekhet zéva'him (89) qui dit que le 'hatat doit précéder le ola. On voit cela dans la paracha vayikra au sujet du témoin qu'on a fait jurer : s'il connaît le témoignage pour témoigner mais qu'il refuse de témoigner, au sujet d'une personne ayant contracté une impureté même à son insu et ayant consommé dans cet état la viande des sacrifices ou ayant pénétré dans le Beth Hamikdash, et au sujet d'une personne qui s'est imposée un vœu par son propre serment et qui, après l'avoir oublié, l'a transgressé, dans ces trois cas-là le verset dit : « il les apportera au Cohen qui offrira en premier le 'hatat... »

Nous voyons donc que le 'hatat doit précéder le ola. Ainsi, Rachi se demande pourquoi au sujet de la femme qui a accouché le verset dit «...l'une pour ola et l'autre 'hatat... » ? À cela, Rachi répond que la Torah a cité le ola en premier juste pour la lecture de la Torah, pour donner de l'honneur au korban ola afin que lorsqu'on lit la Torah, on lit en premier le ola, mais c'est

sûr qu'en pratique on approchera le 'hatat en premier.

La question qui se pose maintenant est la suivante :

Pourquoi Rachi réagit-il seulement au verset 8 ? Voilà que dans le verset 6 déjà il est écrit : «...elle apportera un agneau d'un an comme ola et une jeune colombe ou une tourterelle comme 'hatat... », sous-entendu d'abord le ola et ensuite le 'hatat. Rachi aurait donc pu déjà poser la question à ce moment-là. Pourquoi Rachi a-t-il donc attendu le verset 8 alors que la même question se pose déjà depuis le verset 6 ?

Le Sifté 'Hakhamim répond de la manière suivante :

Dans le verset 6, s'agissant d'une personne riche, le ola est un agneau alors que le 'hatat est une colombe ou tourterelle. Dans ce cas, le ola précède car un ola agneau précède un 'hatat colombe donc il n'y a aucune question. Par conséquent, Rachi ne fait pas de commentaire. Mais dans le verset 8 où on parle d'une personne pauvre, le ola et le 'hatat sont des colombes ou tourterelles. Dans ce cas, le 'hatat précède le ola, d'où le commentaire de Rachi.

Mais les commentateurs (Maskil LéDavid...) demandent :

Pourtant, la Guemara zéva'him dit que même lorsque le ola est un agneau, le 'hatat doit le précéder.

Et donc la question revient : pourquoi Rachi n'a-t-il pas fait son commentaire au verset 6 et a attendu le verset 8 pour le faire ?

On pourrait proposer la réponse suivante : Au verset 6, on a une explication nous disant pourquoi le verset dit d'abord le ola : s'agissant d'un veau, le ola est donc plus important que la colombe 'hatat, c'est pour cela qu'il mérite d'être cité en premier. Mais dans le verset 8, s'agissant d'une colombe pour le 'hatat et le ola, on n'a pas d'explication nous disant pourquoi la Torah a fait précéder le ola si ce n'est qu'il doit être approché en premier. Rachi a donc dû intervenir pour nous expliquer que la Torah l'a cité en premier juste pour donner au ola l'honneur d'être lu en premier, mais c'est sûr que ce sera le 'hatat qui sera approché en premier. Ainsi, puisque l'erreur de croire que le ola serait approché en premier se produit qu'au verset 8 et non au verset 6, c'est pour cela que Rachi écrit son commentaire sur le verset 8.

Mordekhai Zerbib